

Mission Solidarité

REF : MISSIONSO2015004

Signataire : Anais SOUVAY

Séance du Conseil Municipal du 17/12/2015

RAPPORTEUR : Claudine PEJOUX

OBJET: Acceptation du fonds de concours attribué par la Communauté d'Agglomération Plaine Commune pour le projet de résorption du bidonville de la rue Saint-Denis, vers les pavillons dits des éclusiers

EXPOSE :

Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un projet, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté d'agglomération et une commune membre après accord du conseil communautaire et du conseil municipal.

Le montant du fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subvention, par le bénéficiaire du fonds.

Suite à la sollicitation de la Ville pour une participation de la Communauté d'agglomération de 30 000 annuel sur trois ans, Plaine Commune a voté la création d'un fonds de concours.

En effet, le 17 novembre 2015, le conseil Communautaire de Plaine Commune a validé le versement d'un fonds de concours à la Ville de Saint-Denis et à la Ville d'Aubervilliers, pour l'année 2015, au prorata des mois d'exécution des projets.

A Aubervilliers, le prestataire pour l'accompagnement des ménages a été désigné à la fin du mois d'octobre 2015 et les coûts de remise en état et d'installation ont été engagés. Ainsi, Plaine Commune accorde un financement de 7500 euros à la Ville d'Aubervilliers pour l'exercice 2015.

Il est demandé au conseil municipal d'accepter le versement de ce fonds de concours par Plaine Commune au titre de l'année 2015.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 36

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 DECEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 17 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 Décembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, Mmes MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme YONNET Evelyne, MM. LOGRE Benoît, RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme CHERET Magali
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	Mme MBONDO Thérèse
M. ROZENBERG Silvère	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
Mme VIGEANT Claire	Représentée par :	M. LOGRE Benoît
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme ALVES Presilya

Mme LENOURY Nadia représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n° 332

Mme LENZI Ling partie à la question n°369

M. RUER Marc arrivé à partir de la question n°357

Absents : MM AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves

Secrétaires de séance : Mmes PEJOUX Claudine, FAGARD Alice

Direction Générale de la Solidarité / Pôle de l'Action Sociale et de l'Autonomie

Mission Solidarité

REF : MISSIONSO2015004

Signataire : Anais SOUVAY

OBJET : Acceptation du fonds de concours attribué par la Communauté d'Agglomération Plaine Commune pour le projet de résorption du bidonville de la rue Saint-Denis, vers les pavillons dits des éclusiers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211-1,

VU la délibération du Conseil Communautaire de Plaine Commune, en date du 17 novembre 2015, portant attribution d'un fonds de concours de 7500 euros à la commune d'Aubervilliers pour la résorption d'un Bidonville.

VU l'engagement de la municipalité à résorber ce bidonville

Considérant que l'errance des personnes vivants en bidonville dépasse le territoire communal et présente à ce titre un intérêt communautaire,

Al'unanimité

DELIBERE :

APPROUVE le fonds de concours de 7500 euros attribué par la Communauté d'Agglomération Plaine Commune pour le financement du projet de résorption d'un bidonville et l'accompagnement social des ménages.

Dit que cette recette sera inscrite au budget principal 2015 de la commune sur l'imputation suivante :

Service	chapitre	article	fonction	code action	code disposition
505	74	7478	523		PLAINECO

Reçu en préfecture le : 18/12/2015

Publié le : 18/12/2015

Certifié exécutoire le 18/12/2015



L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG



L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG